

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne
A SAUMUR,
chez tous les Libraires
A PARIS,
chez DONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 38;
EWIG, r. Amboise-Richel, 9;
BLAYETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:
A PARIS,
chez M. BAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,

26 Juillet 1881.

Chronique générale.

M. Fresneau a ouvert au Sénat la discus-
sion du budget de 1882 par un grand et
substantiel discours. L'éminent orateur s'est
élevé avec une éloquente énergie contre cette
prospérité de mauvais aloi dont les républi-
cains font parade. Il a démontré combien il
fallait rabattre de leurs allégations menson-
gères et de leurs prospectus hyperboliques,
semblables aux prospectus des entreprises
financières d'aujourd'hui. Si l'on compare
notre situation avec celle des grandes puis-
sances, nous voyons que nous avons à sup-
porter une dette qui égale la totalité des bud-
gets de l'une des puissances environnantes.
Est-ce là cette prospérité si grande? Est-ce
là cette administration si sage, tant vantée
par M. Magnin?

M. Fresneau a parfaitement fait ressortir
qu'il ne dépendait ni du Sénat, ni de la
Chambre, ni des ministres, de remédier au
trouble économique que nous subissons.
L'éloquent orateur a indiqué la monarchie
traditionnelle comme le seul remède à l'état
de choses actuel.

M. le ministre des finances n'a pas ré-
pondu au beau discours de M. Fresneau, et
l'on aurait pu croire la discussion générale
terminée, si, à propos d'un amendement de
M. Caillaux sur le chapitre 5, elle ne s'était
de nouveau ouverte. Ce chapitre 5 est inti-
tulé: « Intérêts et amortissement des capi-
taux du budget sur ressources extraordinai-
res: 190 millions. » On accumule dans ce
chapitre toutes les ressources destinées à
équilibrer le budget du ministère des finan-
ces. Ce crédit de 190 millions sert: 1° Aux
intérêts des obligations à court terme pour
une somme de 24,700,000 fr.; 2° aux an-
nuités de rente 3 0/0 amortissable pour une
somme de 62 millions; 3° au rembourse-

ment du capital des obligations à court terme
pour 103,299,684 fr.

M. Caillaux demandait que les 62 millions
affectés aux intérêts des rentes 3 0/0 amori-
ssables fussent reportés sous la rubrique:
la Dette consolidée. Cette classification serait
beaucoup plus claire et plus juste, quoi
qu'en dise M. Magnin, que l'initiale, vague
et incompréhensible pour le public, que
porte le chapitre 5. Mais la clarté dans le
budget n'est pas ce que cherchent les hom-
mes du gouvernement; ils préfèrent y jeter
une obscurité qui masque habilement les
déficits et permet de mêler tous les exercices,
d'enchevêtrer et de confondre les ressources
des uns et des autres et d'emprunter aux
exercices anciens quand les ressources des
derniers sont insuffisantes.

Aussi écoutaient-ils avec une impatience
visible MM. Buffet et Bocher, qui, dans
deux discours empreints d'une sérieuse
science budgétaire, se sont permis de porter
la lumière au milieu de ce fouillis de mil-
lions et de milliards qu'on appelle le bud-
get de l'Etat.

Les deux habiles et éloquents orateurs
n'ont pas eu de peine à dévoiler les trucs du
ministre des finances et à dissiper cette fan-
tasmagorie de chiffres, véritable éblouisse-
ment pour qui n'a pas étudié profondément
cette matière.

M. Bocher a vivement blâmé cette ma-
nière de procéder en matière de dégrève-
ments qui, dans un but politique, retranche
ou rédoit certaines taxes, mais en revanche
compose exprès le budget et en fausse la vé-
rité par l'exagération des ressources ou l'at-
ténuation des charges. Les excédants en ma-
tière de budget appartiennent aux contri-
buables et doivent être, dans un budget ré-
gulier, employés seuls aux dégrèvements.
C'est ce que ne fait pas la République.

Malgré les discours si instructifs de MM.
Bocher et Buffet, le Sénat n'a pas cru de-
voir adopter l'amendement de M. Caillaux.
Il ferme les yeux pour ne pas voir.

On dit, dans l'un de nos ministères, que

la campagne contre les congrégations reli-
gieuses de femmes va recommencer pendant
l'absence des Chambres, et que des instruc-
tions secrètes ont déjà été envoyées dans
ce sens aux préfets.

La campagne recommencera, c'est incont-
estable, on le sait parfaitement, mais pas
si vite. Il faut auparavant que les élections
soient faites. Ces mesures de rigueur indis-
poseraient trop contre le pouvoir, et nu-
raient aux candidats radicaux.

L'Estafette annonce qu'un agent spécial
de M. Gambetta, envoyé à Londres, lui
télégraphie toutes les séances du congrès
ouvrier.

Le 41^e arrondissement de Paris doit être
sectionné en deux circonscriptions. Le comité
démocratique, dit le Temps, a décidé de
maintenir M. Floquet, député sortant de
l'arrondissement, pour l'une des circons-
criptions, et d'offrir la candidature pour
l'autre à M. Edouard Lockroy.

On dit que les intransigeants ont ré-
solu d'opposer la candidature de Félix Pyat
à celle de M. Gambetta, dans le 20^e arron-
dissement de Paris.

On annonce également que M. Gam-
betta ne se présentera qu'à Belleville.
La nouvelle loi sur les circonscriptions
électorales coupe en deux la circonscription
de Belleville.

Le National dit que, pour ne pas laisser
croire que cette division a été faite dans son
intérêt, M. Gambetta se présentera dans les
deux collèges.

M. Jenty vient d'adresser au président
de la Chambre une lettre dans laquelle
il proteste contre les imputations portées à
la tribune contre M. Raspail. M. Jenty an-
nonce qu'il va faire distribuer à ses collègues
des deux Chambres le jugement prononcé
par le tribunal de la Seine dans l'affaire de
la Vendée.

Le consul de France à Stuttgart, M. le
marquis de Ripert-Monclart, vient d'être
mis en non activité.

M. le marquis de Ripert-Monclart avait
négligé de pavoiser l'hôtel du consulat,
à l'occasion de l'orgie nationale du 14
juillet.

Mais M. Challemel-Lacour, ambassadeur
à Londres, a aussi oublié de pavoiser et d'il-
luminer. Pourquoi est-il maintenu quand
les autres sont révoqués?

Un journal révèle l'existence d'une so-
ciété allemande de gymnastique, à Paris
même, 8, rue Saint-Marc, qui n'est, selon
lui, qu'un centre de propagande prussienne
et qu'une pépinière de soldats préparée pour
le cas d'une nouvelle invasion.

Le fait mérite d'être signalé.

Un exemple de plus de l'incurie de l'in-
tendance et de la nécessité de lui retirer
d'une façon absolue la direction du service
de santé.

Le Petit Marseillais publie la note sui-
vante:

« On s'étonne généralement que les sol-
dats malades revenant d'Afrique, et qui dé-
barquent presque chaque jour à la Joliette,
ne trouvent pas à leur arrivée des voitures
pour les conduire à l'hôpital militaire. Un
service de cette nature est organisé pour les
condamnés appartenant à l'armée que la
gendarmerie accompagne à bord des paque-
bots en partance pour l'Algérie; aussi, il
semble que l'Administration intéressée de-
vrait donner des ordres pour que pareils
égards fussent employés envers des hommes
qui ont trouvé, en combattant sur le terri-
toire africain, les germes des maladies dont
ils souffrent à cette heure. »

S'il y a des voitures d'ambulance au chef-
lieu du 15^e corps, pourquoi ne s'en sert-on
point? Et s'il n'y en a pas, ce qui est à priori
inadmissible, pourquoi l'intendance n'en
fait-elle pas venir? Des faits aussi incroya-
bles ne se passeraient certainement pas si
les médecins étaient chargés de ce service.
Nous espérons que l'observation si juste et
si mesurée de notre confrère passera sous
les yeux de M. le général Billot et qu'il don-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Des voix argentines chantent dans les airs l'in-
violata, joyeux comme un écho des harpes angéli-
ques. A la douce mélodie succèdent deux notes
graves, solennelles. Ainsi retentissent les pas du
temps. Ces vibrations prolongées qui dominent les
bruits d'une grande ville annoncent qu'il est deux
heures au cadran de la vieille cathédrale d'Angers.
Aussitôt, le général baron de la Joussetière se
lève du fauteuil dans lequel il était assis. Il pose
sur un guéridon le journal qu'il achevait de par-
courir. Il échange sa robe de chambre contre une
redingote à laquelle est attachée la rosette de la
Légion-d'Honneur. Ouvrant ensuite un placard, il
y prend un chapeau, une brosse, et, imprimant à
cette dernière un mouvement circulaire, il donne
un nouveau lustre au premier dont la date de nais-

sance se dérobe, grâce aux longs soins qui lui
conservent de soyeux reflets.

Pendant que le général se met en tenue de sortie,
un bruit régulier, assez analogue à celui d'un métro-
nome, se fait entendre dans l'appartement. C'est que
Phœbé, la blanche épagnole, est paresseusement
étendue sur le plancher, à l'endroit que le soleil inonde
de ses plus doux rayons. Sans même soulever sa
tête, elle a entr'ouvert ses paupières orangées; elle
suit d'un regard joyeux chaque mouvement de son
maître et, par le battement tranquille mais continu
de sa queue au panache doré, elle témoigne du
plaisir que lui causent les préparatifs d'une prome-
nade.

Enfin le général se retourne et dit:

— Viens-tu?
Phœbé se lève en bâillant, met plus de temps à
bien étendre ses quatre pattes que son maître n'en
avait dépensé à changer de vêtements, ce qui ne
l'empêche pas de faire un bond et de s'élaner en
avant dès que le général ouvre la porte de la
chambre.

M. de la Joussetière descend à l'étage inférieur.
Il se trouve dans un vestibule assez mal éclairé
par des impostes vitrées sous lesquelles deux
portets se dessinent. Derrière l'une de ces portes,
on entend comme un gazouillement, le bruit de
plusieurs voix enfantines. Aussitôt, sur les traits
du général, passe une tendre émotion. Le vieux et

fier soldat, resté impassible sur les champs de
bataille et qui porte encore dans ses membres les
traces de six blessures, ne peut écouter ces jeunes
voix sans que son visage revête cette touchante
expression. C'est qu'en lui vit cette sainte passion
que Dieu place et bénit dans le cœur des vieill-
lards. Il est père, il est aïeul et (ce qui ajoute
encore à sa tendresse s'il est possible) sous ses
yeux, dans ses bras, ses enfants ont souffert.
Il pénètre dans un appartement servant à la
fois de chambre à coucher et de salle de travail.
Le spectacle qui se présente à ses regards n'a rien
de frappant; mais, de même qu'en retraçant la
scène la plus simple, le génie d'un peintre peut lui
donner la grâce et l'harmonie, de même la vertu
et la douleur ont cette puissance de jeter sur les
moindres détails de la vie domestique un reflet qui
les ennoblit.

Devant une table à ouvrage, est assise une
femme qui coud un vêtement. Cette femme n'a
pas plus de vingt-neuf ans. Sa beauté exciterait
l'admiration si elle ne commençait par captiver la
sympathie. Sur ce front aux lignes pures, dans ces
yeux bruns, profonds, sur ces lèvres légèrement
pâles, demeure une sorte de majesté calme qui
attire et impose en même temps.

Près d'elle, deux petites filles, assises sur des
chaises à leur taille, terminent des pelotes en
tapisserie. Un petit garçon, d'environ quatre ans,

regarde un livre d'images. Ces trois enfants ont
cette tenue modeste qui n'exclut ni le naturel, ni
la gaieté. On sent que l'ordre s'est déjà imprimé
dans ces jeunes vies, sans secousses, sans efforts,
mêlé à l'atmosphère de la maison paternelle.

Le fond de l'appartement est occupé par un
portrait vers lequel les yeux se dirigent d'eux-
mêmes, non-seulement parce qu'il est de grande
proportion, mais encore parce que de vives cou-
leurs y étincellent. C'est celui d'un magistrat
revêtu de la robe écarlate que portent les mem-
bres des cours souveraines. A en juger par la
 finesse de ses traits, par la vivacité de sa physiono-
mie, par la noblesse de son attitude, ce magistrat
devait être d'une rare distinction. Il devait! Est-ce
donc au passé qu'il faut parler de cet homme dont
l'âge n'a pas même atteint la maturité? Hélas! à
cette question se trouve une réponse éloquente dans
le regard que, souvent, la jeune femme porte sur
la chère image. Il révèle son deuil plus encore que
les vêtements noirs qui la couvrent pour toujours.
Quelques heures ont suffi pour que, de l'époux tant
aimé, il ne restât sur la terre qu'un portrait et une
mémoire.

Ordinairement, lorsque la douleur visite un foyer
où se trouve une femme chrétienne, il faut que
cette femme ait le cœur blessé par le trait le plus
aigu, et sache en même temps soutenir les êtres
chérissés qui l'entourent. M^{lle} Le Huédec n'a pas

nera des ordres pour que nos soldats malades ou blessés soient traités dorénavant avec les égards qui leur sont dus.

EN AFRIQUE.

La situation de Tunis est toujours la même. On continue à être inquiet, car les populations indigènes se montrent très-surexcitées. On assure même qu'elles refusent de payer l'impôt.

On mande de Tunis : « Les Arabes voisins du chemin de fer disent qu'un millier d'insurgés doivent venir couper la ligne. Des mesures sont prises pour empêcher la tentative. »

ENVOI DE TROUPES.

Le 23 juillet, à Caen, la revue de départ d'un bataillon du 5^e de ligne, qui va en Afrique, a eu lieu.

Nous disions hier qu'on envoie en Tunisie, d'où il revient à peine, le 1^{er} hussards, en garnison à Marseille. N'est-ce pas de la démenche dans le gâchis ?

Deux cent-vingt hommes du 25^e régiment d'infanterie de ligne sont partis samedi de Cherbourg pour Lyon, à destination de l'Algérie.

Huit batteries d'artillerie venant de Laval, Le Mans, Poitiers et Angoulême sont en route pour Marseille, où elles vont s'embarquer également pour l'Afrique.

Hier ont dû partir pour l'Algérie les 4^e bataillons des régiments d'infanterie du 18^e corps d'armée (excepté le 57^e et le 18^e, qui ont déjà un bataillon en Tunisie).

Ces régiments sont le 144^e, le 6, le 123^e, le 34^e, le 49^e et le 53^e.

Le 2^e bataillon du 49^e, en garnison à Bayonne, a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour l'Algérie.

M. Crouzet, colonel du 9^e de ligne à Agen, va partir pour l'Algérie, où il prendra le commandement d'une colonne d'expédition sous les ordres du général Sausier.

M. Noellat, colonel du 18^e de ligne à Pau, revenu depuis peu de Tunisie, a reçu l'ordre de s'embarquer pour Oran le 25 juillet.

L'Incident de Saint-Cyr.

La police républicaine établissait dans son rapport, transmis au ministre de la guerre, que quarante-deux Saint-Cyriens assistaient à la messe, « armés, disait-elle, de grands sabres et paraissant appartenir à la cavalerie. » Certains journaux ont dénoncé le fait avec rage et demandé, avec une barbare insistance, que ces jeunes gens fussent frappés : la flétrissure de cette répugnante campagne n'est pas limitée à certaines feuilles radicales ; les opportunistes faisaient chorus : le *Télégraphe*, l'*Événement* et le *Voltaire*, stimulant le général Farre, assuraient même faussement que plusieurs élèves de Saint-Cyr avaient figuré aux banquets royalistes.

Le général Farre est, de par la République, le protecteur né de l'armée, de ses inté-

rets, de ses pupilles ; il a abdiqué ce devoir sacré en cédant aux sommations de la démagogie, en semblant espérer que sa platitude ferait oublier son incapacité militaire et administrative.

Mais comment connaître les coupables ?

Les tentatives faites à l'École par certains complaisants subalternes avaient échoué ; la discrétion était demeurée absolue : aucun Saint-Cyrien, quelle que fût son opinion politique, ne consentait à vendre ses camarades.

Oh ! le général Farre est fertile en expédients : sinon quand il s'agit de battre Bou-Amena, au moins pour tromper des jeunes gens loyaux, assez simples pour pratiquer encore les lois de l'honneur, si démodées en République.

Il s'est arrêté au procédé suivant qui ne brille pas précisément par l'honnêteté, mais auquel on ne peut contester le succès.

Son subordonné, le général Daffys, commandant l'École militaire, a tenu aux élèves ce langage : « Je connais les noms de trois de ceux qui ont assisté à la messe. Eux et d'autres responsables choisis parmi les moins bien notés seront renvoyés de Saint-Cyr si les vrais coupables n'ont pas la loyauté d'affronter eux-mêmes la punition disciplinaire qu'ils ont méritée (consigne ou prison). »

Nous voudrions croire, pour l'honneur de l'armée, que M. le général Daffys croyait dire vrai ; que, seul, M. le général Farre savait que l'aveu des jeunes royalistes serait suivi d'une mesure exceptionnelle.

Quoi qu'il en soit, les républicains savent que la générosité chevaleresque est héréditaire dans les familles royalistes ; ils ont exploité ce sentiment : faire appel à l'honneur, c'était jouer à coup sûr, puisqu'on ne s'adressait pas à certains républicains.

Aussi vingt-sept jeunes gens ont déclaré aussitôt avoir assisté à la messe de Saint-Germain-des-Prés.

On sait comment le général Farre a répondu à cet acte noble et spontané.

Les officiers qui composent le personnel de l'École sont unanimes dans leur désapprobation à l'égard d'une mesure odieuse dont la sévérité dépasse toutes les bornes. On en a vu pleurer de honte. En effet, les fruits-secs de Saint-Cyr, renvoyés pour incapacité à la suite des examens de fin d'année, entrent au régiment comme sous-officiers. Or, ici, il s'agit des premiers numéros de l'École. Plus de la moitié avaient terminé leurs études et devaient, dans quinze jours, recevoir l'épaulette. Plusieurs même étaient gradés et perdent sans jugement leurs galons. Tous perdent le fruit de dix années de travail opiniâtre, l'espérance légitime d'une carrière méritée !

Voici les noms des victimes de cette pénalité fantaisiste ; ils méritent l'hommage de tous les cœurs honnêtes :

M. de la Barre, au 79^e de ligne, à Neufchâteau.

M. Perret, au 11^e de ligne, à Mézières.

M. de Comminges, au 43^e de ligne, à Lille.

M. de Chazelles, au 44^e de ligne, à Lons-le-Saulnier.

s'agit de la retardataire en question.

— J'ai fini d'écrire à Corentin, reprend-elle. Si vous pouviez remettre ma lettre chez lui en passant ?...

— Volontiers ; donne-la moi.

— Lisez-la, je vous prie.

Le général déplie le billet que lui tend sa fille et lit à demi-voix :

« Mon cher Corentin,

« J'adresse à votre charité une pauvre femme nommée Rose Maret. Elle vous verra demain matin et vous dira quelle grande affliction la conduit près de vous. Je n'excuse pas sa faiblesse qu'elle-même déplore aujourd'hui. Mais elle est mère, elle souffre. C'est assez pour que l'avocat des malheureux lui accorde son appui en même temps que sa pitié. Tous nos vœux et nos remerciements l'accompagneront près de vous, mon cher Corentin. Je suis, vous le savez, votre bien affectueusement dévouée,

Marie LE HUÉDEUC.

— J'aurais cru, dit le général, que Rose préférerait le voir expliquer son affaire avant de se présenter elle-même chez Corentin.

— Je ne sais trop. Elle n'ose se confier dans mes paroles encourageantes.

— Cependant, avec cet excellent Corentin, tu ne peux pas te borner à cette simple recommandation.

M. du Trémont, au 75^e de ligne, à Gap.
M. d'Orival, au 26^e de ligne, à Nancy.
M. de Menou, au 127^e de ligne, à Valenciennes.

M. Delacroix, au 97^e de ligne, à Chambéry.

M. de Lambilly, au 1^{er} de ligne, à Cambrai.

M. de Montjou, au 84^e de ligne, à Avesnes.

M. d'Ivry, au 26^e de ligne, à Nancy.

M. de Gouvello, au 21^e de ligne, à Langres.

M. Delattre, au 35^e de ligne, à Belfort.

M. de Bouvier, au 96^e de ligne, à Montélimar.

M. d'Arbigny, au 37^e de ligne, à Troyes.

M. de Chapotin, au 12^e de ligne, à Grenoble.

M. Liad, au 42^e de ligne, à Belfort.

M. Mazuc, au 31^e de ligne, à Toulon.

M. Loubon, au 109^e de ligne, à Chaumont.

M. Fellert, au 58^e de ligne, à Bastia.

M. de Cognac, au 60^e de ligne, à Besançon.

M. de Lignières, au 106^e de ligne, à Châlons-sur-Marne.

M. de Pardieu, au 23^e de ligne, à Bourg.

M. Du Plessix, au 133^e de ligne, à Belfort.

M. de Lambilly, au 94^e de ligne, à Barle-Duc.

M. Bardon, au 132^e de ligne, à Reims.

M. de Bellerive, au 30^e de ligne, à Nancy.

Nous lisons dans les *Nouvelles* :

« Un curieux racontar nous a accueilli à notre arrivée au Palais-Bourbon, et ce racontar venait des groupes de la gauche. On disait que deux commandants de corps d'armée auraient répondu à l'ordre ministériel leur enjoignant de placer dans certains régiments sous leurs ordres comme simples soldats les jeunes gens si indignement renvoyés de Saint-Cyr, par l'envoi de certaines prescriptions, non abrogées, du premier Empire, délimitant les droits et prérogatives des élèves de l'École spéciale. Suivant ces prescriptions, les colonels ne pourraient inscrire comme simples soldats les élèves qui ont eu l'honneur d'exciter les colères de M. Farre. Un seul moyen se présenterait : ce serait que les colonels prissent ces élèves comme secrétaires et ne les comprissent dans leurs effectifs que comme détachés de l'École. Encore le consentement des parents serait-il nécessaire. M. Farre aurait répondu par l'ordre de passer outre.

« Peu de députés républicains osent approuver l'odieuse décision du ministre Farre : « C'est plus qu'une bêtise, disait l'un d'eux devant nous, c'est une maladresse. » Nous ajouterons que c'est une iniquité au point de vue moral comme au point de vue du règlement. Ce n'est pas la première et ce ne sera pas la dernière que nous offrira M. Farre. »

— Je ne compte pas sortir. Pierre est enrhumé, les domestiques ont des travaux pressés...

— Qu'il vienne, lui ! Ajoute un post-scriptum le priant de partager notre dîner ce soir...

M^{lle} Le Huédeuc secoua la tête.

— Voici plus d'un mois, j'en suis sûr, que Corentin n'a dîné avec nous, reprit le baron.

— Mon père, je le regrette autant que vous, mais...

Elle n'eut pas le temps d'achever. La porte s'ouvrit et une jeune fille entra, suivie de l'enfant que M^{lle} Le Huédeuc avait appelée Marguerite.

— Enfin ! dit le général en se levant. Tu ne peux donc pas commencer dix minutes plus tôt à l'occuper de ta toilette ?

La jeune fille tourna la tête vers la pendule.

— Je ne suis guère en retard, répondit-elle.

— Mignolle, dit M^{lle} Le Huédeuc, veille, je t'en prie, à ce que Joseph ne coure pas trop. Tu sais qu'elle se fatigue facilement. Il faudra lui mettre son chapeau.

La jeune fille prit le linge que M^{lle} Le Huédeuc lui tendait et le posa sur son bras.

— Sois tranquille, j'en aurai soin, dit M. de la Jouslière.

Alors, précédé de Phébé qui multipliait les bonds et les jappements, le groupe entier s'enfonça dans l'obscur vestibule.

(A suivre.)

Etranger.

ANGLETERRE. — M. Gladstone dit à qui veut l'entendre qu'il ne partage pas complètement les appréciations de M. Goschen relativement à la politique française. Le premier ministre est, il est vrai, en désaccord sur ce point avec ses collègues ; mais il voudrait qu'on montrât les dents, comme la Russie, fait tous ses efforts pour le jeter de l'huile sur le feu. Conséquemment il désavoue M. Goschen.

Cependant il serait prudent de se méfier de lord Dufferin qui a reçu des instructions particulières anti-françaises de lord Granville.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin que le rapprochement de la Turquie et de la France a été imposé au Sultan par M. de Bismark qui en ce moment combat la double influence de lord Dufferin et du comte Corti à Constantinople. M. de Saint-Vallier avait d'ailleurs très-carrément déclaré au chancelier que, dans l'intérêt des bons rapports entre la France et l'Allemagne, il importait amicalement, autrement l'opinion publique en France eût accusé le chancelier de susciter des inimitiés fatales au gouvernement français.

ÉTATS-UNIS. — Une dépêche de New-York du 23 juillet annonçait que le président Garfield venait d'avoir une rechute qui avait donné de graves inquiétudes.

Voici le bulletin du 24 :

« Ce matin, à huit heures moins un quart, les médecins en consultation ont examiné le président Garfield.

« Sur la proposition du docteur Agnew, une incision a été pratiquée sur le Président, à quelques pouces de la blessure, afin d'atteindre une cavité de pus que l'on croyait exister dans la partie traversée par la balle.

« Après l'opération, un tube ayant été introduit, un léger écoulement de pus s'est bientôt produit.

« 1 h. 30, soir. — Le Président, depuis l'opération, a pris un bouillon et s'est reposé tranquillement.

« 6 heures, soir. — Les symptômes continuent à être rassurants. L'opération paraît avoir produit un bon résultat. »

REVUE FINANCIÈRE.

Le marché n'a témoigné la semaine dernière d'aucune animation.

Le 5 0/0 est descendu de 119.30 et 119.40 à 119.10.

On n'est plus qu'à 86.50 sur l'amortissable ancien, au lieu de 87. L'Italien perd près de deux points à 89.45. Le Turc est très-lourd à 15.35.

L'action de la Banque de France a perdu 100 fr. de 5,600 à 5,500. La Banque de Paris est à 1,232.50. Le Crédit lyonnais, dont nous avions prévu la baisse, a rétrogradé de 950 à 935. La Banque hypothécaire est fort lourde à 670. Elle constamment à supporter des ventes.

L'action du Crédit foncier est à 1,682.50. Elle varié de 1,676.25 à 1,710. Les achats du comptant sont nombreux, ils se combinent avec l'acquisition d'obligations soit communales 4 0/0, soit à 0/0 à lots. On obtient de la sorte un revenu au moins égal à celui de nos rentes. On demande des actions du Crédit foncier algérien.

Le Crédit général français n'a pas tardé à se relever comme nous l'avions prévu. Il est maintenant à 805. L'établissement émis en ce moment de actions de la Compagnie de navigation du Havre Paris et Lyon. Le titre est mis en vente à 510, c'est-à-dire à peu près au pair. Il paraît assuré des bénéfices pour le premier exercice d'un dividende de 35 ou 36 fr. qui représente environ 11 0/0. Cette affaire est d'ailleurs, que la réunion d'entreprises anciennes et très-prospères. Toutes ces conditions justifient la faveur du public.

La Société Nouvelle vient d'obtenir un très-vif succès dans le placement des obligations du Crédit maritime de France. Le placement ressortait à 5.68 0/0.

La Société Nationale des Mines continue à recevoir d'excellentes nouvelles de ses travaux. Elle paraît être, dès maintenant, à la tête de richesses minières considérables.

La Banque Nationale a conservé toute la semaine une excellente attitude ; cela s'explique par suite du succès qu'elle a obtenu dans la souscription de obligations du Crédit foncier maritime de France, aussi les cours de cette importante Société n'ont-elles pas subi de grandes variations. On a oscillé entre 715 et 725.

On assure que la Banque Parisienne a complètement échoué dans le placement de ses actions nouvelles. Cette information doit être exacte, car récemment cette maison n'a pas trouvé de clients pour prendre des actions des plages bretonnes. On ne devient pas l'actionnaire d'une société qui l'on ne veut pas être le client.

Le Crédit de France est fort bien tenu à 717. Les progrès de ce titre, au milieu de la faiblesse générale du marché, est fort remarquable. Les acheteurs sont chaque jour plus nombreux. Il y a un vif courant de demandes sur les actions de la Banque de Prêts à l'industrie à 610.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

D'ici peu vont commencer, à Saumur, des travaux d'une importance capitale. Le pont que nous allons voir jeter sur la Loire, en face du Jagueneau, pour le passage du chemin de fer, sera certes l'un des plus beaux de France et fera honneur au talent de M. Tresca.

Il comprendra treize piles espacées de 75 mètres et deux culées, ce qui lui donne une longueur totale de plus d'un kilomètre. Le tablier, élevé de 12 m. 50 au-dessus de l'étiage, semblera un vaste cordon allant d'une rive à l'autre; il est probable qu'en raison de l'écartement des piles, ce cordon subira une trépidation inévitable au passage des trains.

Les piles seront établies d'après des procédés nouveaux qui permettent de travailler à 15 mètres au-dessous de l'étiage.

Sous la rubrique: Saumur il y a cinquante ans, nous publierons demain le programme des fêtes données à Saumur les 27, 28 et 29 juillet 1831, à l'occasion du premier anniversaire des journées de Juillet 1830.

Dans les numéros suivants, paraîtront quelques détails sur le même sujet et un compte rendu des fêtes.

Nous croyons que ces documents historiques seront lus avec intérêt par la génération actuelle.

SQUARE DU THÉÂTRE.

MUSIQUE DU 77^e DE LIGNE.

Directeur: M. SINEAU.

Concert du Mercredi 27 juillet 1884.

Programme.

- | | |
|---|-------------|
| 1 ^o Alerie, marche militaire..... | SINEAU. |
| 2 ^o Zampa, ouverture..... | HÉROLD. |
| 3 ^o Le Rossignol, valse..... | JULIEN. |
| 4 ^o Les Cloches de Corneville, fan-taisie..... | PLANQUETTE. |
| 5 ^o Aïda, fantaisie..... | VERDI. |
| 6 ^o Les Masques, polka..... | MARTIN. |

Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Un habitant de cette commune, âgé de 70 ans, M. Simon Efray, a succombé, ces jours derniers, à une attaque d'apoplexie, dans un champ situé à huit cents mètres de son habitation.

Les Rosiers. — La semaine dernière, M. Hacquot, marinier au Thourel, a découvert sur une grève de la Loire, territoire des Rosiers, le cadavre d'un homme qui n'a pas tardé à être reconnu pour le nommé Isidore Charron, âgé de 49 ans, ouvrier maréchal, originaire de Nieul-le-Virouil (Charente-Inférieure), qui avait disparu depuis deux jours de chez son patron, M. Beaumont, de Gennez. La mort paraît accidentelle.

ANGERS.

La République scientifique en fait de belles, à Angers, en vérité.

Sur les dénonciations de MM. les conseillers municipaux P.-L. Béchet et Gaisné, renseignements pris, nous a dit l'Électeur, auprès de M. le Directeur du Jardin des Plantes, il paraît que M. le maire d'Angers, Jules Guillon, vient de révoquer de ses fonctions de jardinier en chef M. Jolibois, le vrai lieutenant et le meilleur élève, peut-être, de notre savant Angevin et illustre botaniste feu M. Boreau.

La cause de cette révocation est celle-ci : M. Jolibois s'est permis d'obéir aux traditions constantes, qui lui avaient été en quelque sorte légues par M. Boreau, en donnant, le jour de la Fête-Dieu, quelques fleurs du Jardin des Plantes à M. le curé de Saint-Serge pour l'ornementation de l'un de ses reposoirs.

Cette expulsion nouvelle inspire des réflexions sévères. C'est une mesure violente et inique, dit le Journal de Maine-et-Loire, dont M. le maire Jules Guillon accepte la responsabilité, dont M. le directeur Lieutaud sera certainement le premier à souffrir, et dont il ne nous déplaît pas de constater, au grand dommage de l'administration Guillon, que MM. P.-L. Béchet et Gaisné ont été les instigateurs.

M. Jules Guillon, maire d'Angers, et M. Lieutaud, directeur du Jardin des Plantes, s'inclinant ainsi devant les sommations ra-

dicales et ridicules autant qu'odieuses de MM. P.-L. Béchet et Gaisné, — voilà, vraiment, qui est édifiant! — et nous les plaindrons sincèrement tous les quatre ensemble, s'il nous était permis de ne pas plaindre avant tout la Ville d'Angers qui va être ainsi privée, et sollement privée, non pas au nom de la science et de la capacité, mais au nom de la politique et du fanatisme irréligieux, des services intelligents du meilleur jardinier-maître de Boreau.

Pour mieux faire, il ne manquait à M. Jolibois qu'un nouveau Boreau, — pour bien faire, il manquera longtemps à M. Lieutaud un Jolibois. — Quant à M. le maire Jules Guillon, il vient de commettre plus qu'une faute... une vraie sottise.

LANGEAIS.

Jeudi dernier, dans la soirée, le jeune Louis Dubois, âgé de 12 ans, s'est noyé en se baignant dans la Loire, au lieu appelé Belair, commune de Langeais.

Cet enfant était l'aîné de ses trois frères et le seul soutien de sa malheureuse mère, veuve depuis cinq ans.

Son corps a été retrouvé par des marini-ers, quelques heures après l'accident.

TOURS.

Par arrêté du maire de Tours, la durée de l'Exposition est prorogée jusqu'au 31 août 1884.

L'ascension du ballon, monté par M. Duruof, a eu lieu, dimanche, à 5 heures 55 du soir, sur la place du Musée.

L'aérostal a suivi la vallée de la Loire, en se dirigeant vers l'est. En passant sur la commune de Vouvray, à 6 heures 40, il était à une hauteur de 1,200 mètres.

La descente s'est opérée à Fleuret, sur la limite d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, entre Limeray et Dame-Marie. Après avoir touché sur un champ de blé, le ballon s'est arrêté sur la route.

Il y avait dimanche beaucoup de monde autour des jardins publics, mais très-peu dans l'enceinte payante.

On se lasse de tout ici-bas, même des largesses, aux dépens des contribuables, du citoyen Rivière.

Le soir, grande illumination de la Tranchée en l'honneur de la fête annuelle. Comme toujours, les habitants de Tours sont allés respirer l'air pur du plateau de la Tranchée, sur lequel bon nombre de jeux et les traditionnels chevaux de bois étaient placés.

CAVALCADE HISTORIQUE DE TOURS.

Programme.

Samedi 30 juillet, à 8 heures 1/2 du soir

Le Héraut de ville accompagné de trompettes, d'archers, porteurs de torches, etc., etc., parcourra la ville annonçant pour le lendemain l'entrée du Roi.

Dimanche 31 juillet

Entrée du Roi Louis XI

En sa bonne ville de Tours et sa réception par les Échevins

Départ du cortège à une heure précise

ARRIVÉE DU ROI À LA MAIRIE À UNE HEURE UN QUART

RÉCEPTION DU ROI

Discours du Maire et Réponse du Roi

Défilé du cortège

CORTÈGE ROYAL

Trompettes. — Lance garnie. — Archers. — Grand Maître de France. — Grand Veneur. — Fauconnier. — Meute. — Piqueurs. — Crenequini-ers. — Massiers. — Haquenée. — Le Grand Chancelier. — Hallebardiers. — Le Grand Chambellan. — Musique. — Roi d'armes. — Bannière du Roi. — Grand Amiral de France. — Grand Écuyer. — Couleuvriniers. — Tristan l'Érinite, grand Prévôt. — Garde écossaise. — Maréchal de France.

LE ROI

Pages du Roi. — Comte de Charolais. — Duc de Bourgogne. — Duc de Berry. — Ducs d'Orléans, d'Alençon, de Bourbon, Dunois, comte d'Armagnac et leur suite. — Hallebardiers. — Musique et troupe de chanteurs. — Gardes écossais. — Hérauts d'armes.

LA BEKNE

Pages, Dames d'honneur. — Gentilshommes. — Médecin. — Fou. — Astrologue.

GARDES ÉCOSSAIS

Écuyers portant les bannières d'Angleterre et de

Bretagne. — Ambassadeurs. — Ambassadeur d'Angleterre. — Duc de Somerset. — Ambassadeur de Bretagne. — Comte Tanneguy Duchâtel. — Gentilshommes.

CORTÈGE DE VILLE

Trompettes. — Archers à cheval. — Héraut de ville. — Grand Bailli de la Touraine. — Gardes bourgeois. — Massiers et Notables. — Bannières de la ville. — Gardes bourgeois. — Procureur de la ville. — Élus. — Archers.

Le cortège royal partira de la place Choiseul à 1 heure.

Une quête sera faite au profit des pauvres sur tout le parcours de la cavalcade.

A toutes les halles, un morceau de musique, air du XV^e siècle, sera exécuté par la musique du 66^e de ligne et l'orphéon de Tours.

A 9 heures, FEU D'ARTIFICE.

En cas de mauvais temps, la fête sera remise au dimanche 7 août.

POITIERS.

On a lu plus haut les mesures prises par le ministre de la guerre contre vingt-sept Saint-Cyriens.

Parmi ces jeunes gens nous relevons les noms suivants qui appartiennent au Poitou: MM. de Montjou, de Lattre, de Chapotin, et de Cognac.

470 hommes du 114^e de ligne sont arrivés samedi soir à Poitiers, venant de Saint-Maixent. Ces soldats étaient sous la conduite d'un capitaine. Ils se sont réunis sur la place d'Armes, où on leur a distribué des billets de logement chez les habitants. Dimanche matin, ils ont repris le train à huit heures pour se rendre à Lyon, et de là en Afrique.

L'orage du 20 juillet a causé de grands ravages dans le département de l'Indre.

À Saint-Michel, canton de Mézières-en-Brenne, la grêle a ravagé environ le tiers des récoltes à rentrer.

À Levroux, l'ouragan a déraciné des arbres, brisé des tuiles, renversé des cheminées, dégradé des toitures. Le vent soufflait avec une extrême violence.

De plus, une grêle abondante a ravagé les récoltes et surtout les vignes de Levroux et de Brion.

On assure que les pertes seraient de 42,000 fr. à Brion et de 400,000 fr. à Levroux.

Maladies des Yeux.

MM. EICHHOFF-MEYER, spécialiste de Paris, et le docteur MOUTON, recevront à Saumur, hôtel de Londres, le mercredi 27 juillet; à Tours, hôtel du Faisan, les 28, 29, 30 juillet.

Guérison prompte et radicale, sans opération, par un nouveau traitement, des Maladies des yeux, Cataracte, Amaurose, Loucherie, Maladies des paupières, de la Cornée, etc., etc.

Une des nombreuses preuves à l'appui :

* Monsieur,
» A l'époque de votre passage à Bourg, j'avais l'honneur de vous adresser un de mes paroissiens atteint de la cataracte. Je suis heureux de vous informer du bon résultat de votre traitement. Mon paroissien a recouvré la vue; il me charge de vous témoigner toute sa gratitude.

» Veuillez agréer, monsieur le docteur, mes respectueuses salutations.
» L'abbé ALAMERCERY, curé.
» Perrex (Ain), 17 juillet 1884.

Dernières Nouvelles.

La droite sénatoriale ne portera pas à la tribune la question du renvoi des Saint-Cyriens dans les régiments. Cette détermination a été prise à la demande des familles des victimes.

Chambre des députés. — Hier, à 2 heures 1/2, M. Paul de Cassagnac a annoncé le projet d'interpeller le gouvernement au sujet de l'odieuse mesure de rigueur prise contre les Saint-Cyriens royalistes.

Plusieurs membres de la droite lui ont conseillé de renoncer à son projet. Le gouvernement, dit-on, commence à comprendre qu'il a été trop loin; il paraît disposé à réintégrer les élèves punis dans l'École après deux mois de régiment; il faut donc éviter toute manifestation de nature à aggraver la situation de ces élèves.

M. Paul de Cassagnac s'est rendu à ces conseils. L'interpellation n'aura pas lieu.

À h. 30. — Par 333 voix contre 434, la Chambre vient de rejeter toutes les modifi-

cations introduites par le Sénat dans le projet de loi relatif à l'enseignement laïque et obligatoire.

On prête au gouvernement l'intention de retirer le projet de loi.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Fête nationale du 14 juillet: la revue. Les représentations populaires. La fête de l'Hippodrome. La fête de nuit. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — L'Italie, entre la Science et l'Industrie, couronne le Travail. — Sur la plage, par R. Bryon. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Lesueur. — La statue de Victor Hugo. — Chemin de fer transcaspien. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Revue du 14 juillet: le général Leconte, commandant en chef l'armée de Paris, et son état-major. — La fête nationale du 14 juillet: les réjouissances de quartiers. Le Président de la République assistant à la fête de nuit du Bois de Boulogne. Revue de l'armée de Paris, sur l'Hippodrome de Longchamp. — M. Paul de Saint-Victor, décédé le 9 juillet. — Exposition nationale de Milan: couronnement de l'entrée principale du palais. — Sur la plage, dessin de M^{lle} E. Edwards. — Les Russes dans l'Asie centrale: travaux du chemin de fer transcaspien. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.
Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 24 juillet 1884.

Versements de 201 déposants (58 nouveaux), 19,007 fr. 25 c.
Remboursements, 10,540 fr. 59 c.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n^o 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorrhagies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abréger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Marché de Saumur du 23 juillet.

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix.	50	120	—
Blé comm. (l'h.)	21	Huile de chene.	50	—	—
Froment (l'h.)	21	Graine trèfle	50	—	—
Halle, moy.	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	85	—
Orge	65	Luzerne	780	60	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	55	—
Fèves	75	— Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune.	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevis	50	2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1880.	1 ^{re} qualité	225 à 250
Id. 1880.	2 ^e id.	150 à 200
Ordln., env. de Saumur 1880.	1 ^{re} id.	115 à 120
Id. 1880.	2 ^e id.	105 à 110
Saint-Léger et environs 1880.	1 ^{re} id.	120 à 130
Id. 1880.	2 ^e id.	110 à 120
Le Puy-N.-D. et environs 1880.	1 ^{re} id.	100 à 110
Id. 1880.	2 ^e id.	95 à 100
La Vienne, 1880.	1 ^{re} id.	90 à 100

ROUGES (2 hect. 30).

Soulay et environs, 1880.	1 ^{re} qualité	150 à 160
Id. 1880.	2 ^e id.	140 à 150
Champigny, 1880.	1 ^{re} qualité	160 à 170
Id. 1880.	2 ^e id.	150 à 160
Id. 1880.	3 ^e id.	140 à 150
Varrains, 1880.	1 ^{re} id.	150 à 160
Varrains, 1880.	2 ^e id.	140 à 150
Bourguell, 1880.	1 ^{re} qualité	160 à 170
Id. 1880.	2 ^e id.	150 à 160
Id. 1880.	3 ^e id.	140 à 150
Id. 1880.	4 ^e id.	130 à 140
Restigné 1880.	1 ^{re} id.	150 à 160
Id. 1880.	2 ^e id.	140 à 150
Chinon, 1880.	1 ^{re} id.	150 à 160
Id. 1880.	2 ^e id.	140 à 150
Id. 1880.	3 ^e id.	130 à 140
Id. 1880.	4 ^e id.	120 à 130

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,

névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PAVLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625: — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONNET, née Carbonnetty, rue du Batai, 11.

Cure N° 100,180: — Ma petite Marie, chétive, frêle et débile dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND, BASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSE, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (Londres), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 12 matin.	11 h. 12 matin.	11 h. 12 matin.	11 h. 12 matin.
8 h. 25 —	11 h. 15 —	10 h. 39 soir.	11 h. 55 —	11 h. 55 —	11 h. 55 —
11 h. 15 —	14 h. 55 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —
4 h. 55 —	7 h. 50 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —	11 h. 48 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JUILLET 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85	»	10	Comptoir d'escompte	1085	»	»	C. gén. Transatlantique	586	25	6 25
3 % amortissable	86	50	»	Crédit Foncier colonial	695	»	»	Canal de Suez	1720	»	»
3 % amortissable nouveau	85	40	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1685	»	»	Société autrichienne	757	50	1 25
4 1/2 %	114	75	»	Obligations foncières 1877	364	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	119	15	»	Obligations communales 1879	453	»	»	Est	390	»	»
Obligations du Trésor	512	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	450	»	»	Midi	398	50	»
Obligations du Trésor nouvelles	514	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	775	»	»	Nord	400	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	524	»	»	Crédit mobilier	700	»	»	Orléans	394	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	»	»	Est	815	7	50	Ouest	390	»	»
— 1865, 4 %	528	50	1	Paris-Lyon-Méditerranée	1740	10	»	Paris-Lyon-Méditerranée	391	»	»
— 1869, 3 %	403	»	»	Midi	1225	10	»	Ouest	390	»	»
— 1871, 3 %	393	»	»	Nord	1970	40	»	Paris-Grand-Ceinture	390	»	»
— 1875, 4 %	516	75	»	Orléans	1350	17	50	Paris-Bourbonnais	387	»	»
— 1876, 4 %	516	»	»	Ouest	861	95	»	Canal de Suez	570	»	»
Banque de France	5575	»	75	Compagnie parisienne du Gaz	1515	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 3 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — — soir, omnibus.
3 — 32 — — — — — express.
7 — 15 — — — — — omnibus.
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
9 — 21 — — — — — omnibus.
8 — 40 — — — — — express.
12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — soir, omnibus-mixte.
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgneil.

A VENDRE LA CRÉCILLONNIÈRE
Propriété de produit et d'agrément, sise à Brain-sur-Allonnes, près Saumur. Belle habitation, 9 hectares 1/2 de dépendances.
S'adresser audit M^e GIRAULT, notaire. (469)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS
Provenant de l'École de cavalerie.
Le samedi 30 juillet 1881, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quarante-trois chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.
Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.
Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (483)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.
VENTE AUX enchères publiques.
Par suite de saisie-exécution, Le mercredi 27 juillet 1881, à une heure après midi.
Au domicile du sieur Dugrip, marchand tailleur à Saumur, place de la Bilange.
Dix caisiers de marchandises en coupons, grande quantité de paletots fantaisie, pardessus, gilets, pantalons, coupons pour doublures, boîtes de mercerie, machine à coudre, comptoirs, bureaux, installation de gaz, batterie de cuisine, lits complets, armoires, linge de ménage et de corps, et grand nombre d'autres bons objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (480)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE AUX enchères publiques.
Par suite de saisie-exécution, Le mercredi 27 juillet 1881, à une heure après midi.
Au domicile du sieur Dugrip, marchand tailleur à Saumur, place de la Bilange.
Dix caisiers de marchandises en coupons, grande quantité de paletots fantaisie, pardessus, gilets, pantalons, coupons pour doublures, boîtes de mercerie, machine à coudre, comptoirs, bureaux, installation de gaz, batterie de cuisine, lits complets, armoires, linge de ménage et de corps, et grand nombre d'autres bons objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (480)

Dix caisiers de marchandises en coupons, grande quantité de paletots fantaisie, pardessus, gilets, pantalons, coupons pour doublures, boîtes de mercerie, machine à coudre, comptoirs, bureaux, installation de gaz, batterie de cuisine, lits complets, armoires, linge de ménage et de corps, et grand nombre d'autres bons objets.
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (480)

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

L'HOTEL DE LA POSTE
Près la Gare d'Orléans, SAUMUR.
Est repris par son ancien propriétaire, M. DEBORVILLE.
Cet hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable. (475)

A CEDER DE SUITE UN MAGASIN D'Épicerie, Mercerie et Rouennerie
Situé au Chapeau.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS GRAND CAFÉ DE LA PAIX.
On demande de suite un bon garçon d'office. (476)

AU COIN DE RUE
Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.
ON DEMANDE DE SUITE Une Ouvrière en Robes très-capable. Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

103,000 Abonnés
Le Moniteur
Valeurs à Cots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS de MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (450)

LOTION ÉPIDERMALE
Toutes taches de rousseur, masque et bouillons, disparaissent en trois semaines. — Flacon: 2 fr. 50. — Constatacion médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (484)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville, à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, uccesseur,
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.
20, rue du Marché-Noir, Saumur.
Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.
Saumur, imprimerie de P. GODDET.